

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date

07/07/2026 au 06/08/2026

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire LANSIM SA

Demandeur Michel Maillard Administrateur

Adresse Avenue Général-Guisan 93-95 Parcelle N° 1340

Type de demande Abattage Elagage Taille

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s) Quercus Ilex

Diamètre(s) du tronc 45 cm Hauteur(s) : 7 m

Etat sanitaire mort

Motif de l'abattage /
élagage / taille

Arbre mort à remplacer.

Propriétaire / Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom LANSIM SA Nom Michel Maillard Administrateur
 Adresse Avenue Général-Guisan 87
 Téléphone 0217214339
 Adresse e-mail f.tardy@sandozfamilyoffice.ch

Entreprise mandatée pour les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'égagage

Prénom Karl Nom Leffondré
 Société MENETREY SA
 Adresse Route de Bettens 3, 1042 Bioley Orjulaz
 Téléphone 0798863226
 Adresse e-mail karl@menetrey-sa.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
 Essence(s) Quercus Ilex, en cèpée 350-400 cm.
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site.

Conformément à l'article 5 du règlement communal sur les émoluments administratifs, entré en vigueur le 21 août 2025, une taxe fixe de CHF 300.00 par dossier est perçue pour le traitement des demandes d'autorisation de dérogation d'abattage.

Le présent formulaire sera affiché sur le site internet ainsi qu'au pilier public.

Documents à joindre à la demande* :

- Croquis ou le plan de l'emplacement de l'arbre actuel
- Photos de l'arbre actuel
- Croquis ou plan de(s) compensation(s)

*En cas de transmission incomplète du formulaire, celui-ci ne sera pas pris en compte

Lieu et date 12.06.026 Signature 